

LA MINE DE BARYTE

Aux environs du hameau de Dizimieux, sur le versant sud des Tourettes, les traces d'une exploitation minière subsistent. On en parle en disant : " la mine de baryte ".

La baryte est un minéral, également appelé "barytine". Il s'agit d'un sulfate de baryum (BaSO_4). Son nom vient du grec ancien " barus " qui signifie " lourd ". En effet sa densité est élevée bien qu'il soit assez tendre.

La baryte peut prendre toutes les formes propres aux cristaux. Les plus communs sont les cristaux tabulaires, "crêtés" et les cristaux allongés. Ils peuvent prendre des couleurs très variées, blanc à rosé, jaune à brun, rougeâtre, verdâtre, gris-bleu ou incolore.

Ce minéral est utilisé comme charge dans l'industrie du papier, des plastiques, des peintures et des vernis. Il est également utilisé comme boue lourde lors des opérations de forages pétroliers. Le baryum qui en est extrait est utilisé comme radio opacifiant en médecine. Recombiné en carbonate (BaCO_3), le baryum entre dans la composition de certains verres utilisés en optique.

La baryte peut également être taillée, mais cette gemme simple, d'une faible dureté et d'une grande sensibilité aux variations thermiques en font un matériau bien trop fragile pour être travaillé en joaillerie.



Revenons à notre mine de baryte

L'historien Nicolas François Cochard, dans sa " Notice historique et statistiques concernant Longes et Trèves " du XIX^{ème} siècle, nous précise :

" à deux cents pas au-dessus du hameau de Disimieu, est un puits d'où on a extrait, il y a un demi-siècle du plomb argentifère . "*

- **Plomb argentifère** : aussi appelé " galène " utilisée pour nos premiers postes de radio.

Les Romains qui possédaient de nombreux ateliers de poterie dans la région se servaient de la baryte pour décorer leurs objets. Peut-être, s'approvisionnaient-ils aux Tourettes ?

Le site peut être localisé tout au bord du chemin qui relie le hameau de Dizimieux à celui de Marlin sur les contreforts de la colline des Tourettes.

Il y a une quarantaine d'années, l'on pouvait encore voir, sur la gauche, dans le virage au début de la côte qui fait face au cimetière de Dizimieux, un gros trou appelé alors " le trou de baryte " et plus haut, toujours à gauche, les plus anciens nous diront que l'on entrevoyait la sortie d'un souterrain équipé de rails où circulaient des wagonnets. Il y avait aussi une grande roue, équipée d'un long timon où des chevaux étaient attelés. Les bêtes tournaient comme dans un manège et créaient ainsi la force motrice utile pour tirer les wagons remplis de minerai. Aujourd'hui, toute trace de cette activité a disparu. L'entrée du souterrain se trouvait à l'emplacement du gros pylône électrique.

A environ un kilomètre toujours sur le même chemin, les vestiges de l'exploitation à ciel ouvert sont discrets mais encore visibles : un trou d'une dimension surprenante et quelques tranchées.

Toujours selon Nicolas Cochard : *" Ce puits aurait été ouvert par un ouvrier allemand, de concert avec le propriétaire du sol ; ils en avaient retiré une grande quantité de minerai dont ils firent de la fausse monnaie. Poursuivis par ce crime, ils s'enfuirent, et les travaux commencés ne tardèrent pas à être inondés par les eaux souterraines qui s'y introduisirent. "*

L'histoire ne dit pas si nos deux compères ont été rattrapés et ce qu'il advenu de ces deux hommes...

Nicolas Cochard relate ensuite :

" Depuis quelques années, on a reconnu sur un terrain communal, à mi-coteau de la montagne de Tourette, des indices d'une mine de plomb assez riche, et une carrière considérable de sulfate de baryte. Quelques propriétaires de verrerie à Rive-de-Gier ont activement exploité cette dernière substance comme très essentielle à la composition du verre ; mais la municipalité a voulu en tirer parti au profit de la commune, elle a défendu à ces extracteurs de continuer leurs travaux et a pris des mesures pour faire jouir le commerce du fruit de cette découverte.

*Tout porte à croire que cette nature de pierre deviendra pour les habitants une source d'industrie, à cause des **charrois*** que son transport occasionnera et que la commune y trouvera un revenu quelconque qui lui permettra de réparer ses routes... On craint que la difficulté de se procurer de l'eau pour laver le minerai et le mauvais état des chemins n'éloignent les concessionnaires ; cependant, dans le siècle où nous sommes, ces obstacles peuvent être facilement levés ; les sciences ont pris un tel essor qu'il n'est plus rien d'impossible à l'homme... "*

- **Charroi** : transport effectué par chariot ou par charrette.

Si l'exploitation de notre mine fit travailler sans doute bien des hommes, on ne sait combien de minerais furent ainsi extraits de notre sous-sol. Son exploitation fut émaillée d'innombrables rebondissements tant les concessionnaires se succédèrent.



Vestige de la mine à ciel



Ce qui reste de la mine

Louis Germain a longuement expliqué, dans un ouvrage dédié à l'histoire de notre commune, ce que fut l'histoire rocambolesque et tumultueuse de l'exploitation de notre mine entre 1820 et 1914

" A l'autre extrémité de la commune, un gisement de baryte fut pour le conseil municipal de Longes, soucieux d'équilibrer le budget sans imposer ses compatriotes, l'occasion de grands espoirs souvent ravivés, toujours déçus".

L'histoire vaut la peine d'être contée.

En voici les principaux épisodes :

En 1820, le conseil municipal, considérant l'intérêt de l'opération et qu'il serait difficile à la commune de s'en charger, autorisa les sieurs Baude et May de Rive-de-Gier à faire des fouilles dans un terrain faisant partie des propriétés communales à l'effet de reconnaître la direction et la qualité d'une mine de plomb sulfure. Le conseil exigeait malgré tout, un dédommagement pour les dommages et un tribut proportionnel à l'importance des matières extraites.

En 1824, aucune suite n'ayant été donnée, semble-t-il, à la demande précédente, un sieur Donzel qui se prétendait concessionnaire de Baude et May, entreprit de construire de sa propre autorité, ouvrit un puits et transporta les déblais à Rive-de-Gier malgré les observations réitérées du maire. Le conseil délibéra et décida de mettre le sieur Donzel en demeure de démolir la construction, de cesser son exploitation et de payer des dommages et intérêts. Il fut alors estimé que la préférence de l'exploitation serait donnée aux propriétaires voisins qui avaient déjà la jouissance des terrains communaux.

La même année, la commune de Châteauneuf, poussée par Donzel revendiqua les communaux sur lesquels se trouvait la mine et dont elle estimait avoir été spoliée par les limites administratives fixées en 1790. La commune de Longes réfuta avec succès cette argumentation.

En 1836, le conseil municipal décida la mise en adjudication du site qui était en définitive une **mine de sulfate de baryte** et intéressait notamment la verrerie de Rive-de-Gier.

En 1848, le conseil municipal accepta, sous conditions, la demande de fouilles de monsieur Ruol, ingénieur des mines.



**Reste d'un ancien chemin
conduisant au chemin principal**

En 1852, la baryte ne rapportait plus rien : les espérances de revenu de la commune s'en trouvaient ruinées.

En 1853, le maire de Longes fut soupçonné par le préfet d'avoir exploité à son profit la carrière de baryte des communaux. Le conseil réfuta l'accusation arguant que la gestion avait été irréprochable, même si les comptes n'avaient pas été tenus correctement.

En 1855, des décisions furent prises pour fournir à monsieur Niequerier, maître verrier à Givors, quarante à cinquante tonnes de baryte.

En 1856, un contrat fut signé entre le représentant de la commune de Longes et messieurs Olivier et compagnie demeurant à Lyon. La commune de Longes cédait à ces derniers le droit d'exploiter à leur profit, pendant cinq ans, la carrière de sulfate de baryte des Tourettes, moyennant une redevance pour chaque mètre cube de sulfate de baryte extrait et l'obligation pour la compagnie d'en extraire au moins cent mètres cubes par an. Messieurs Olivier et compagnie obtenaient l'exclusivité mais si les conditions n'étaient pas remplies, la commune pourrait après un simple avis en faire extraire par d'autres personnes. En outre, ces messieurs s'engageaient à tenir la carrière dans un bon état d'exploitation et à la rendre ainsi à l'expiration de leur contrat et la commune à tenir le chemin menant à la carrière dans un état de viabilité propre à la meilleure exploitation sans coût supplémentaire pour la compagnie.

En 1861, le conseil approuva sans réserve la convention suivante intervenue entre le maire et messieurs Buisson et Barodet : le contrat portait sur deux cents tonnes de baryte achetées. Si l'achat dépassait cette quantité, l'excédent devait être payé mais un achat inférieur ne donnait pas droit à une minoration de prix, il fallait payer deux cents tonnes ! La commune ne se chargeait d'aucun frais d'exploitation ou de transport. Cette convention paraît se poursuivre avec quelques modifications et détails jusque vers 1870.

En 1889, la mine fit reparler d'elle. Le conseil municipal modifia un contrat avec messieurs Paret et Fond, cultivateurs à Châteauneuf : baisse de la redevance par tonne sans minimum garanti.

En 1893, messieurs Paret et Dervieux, de Châteauneuf, passèrent un nouveau contrat pour trois ans : la redevance fut alors augmentée mais l'exploitation prévue limitée et le revenu de la commune en baisse. Et

En 1907, un nouveau contrat de gré à gré, pour cinq ans, (1908/1913) avec prorogation facultative de cinq autres années fut signé avec monsieur Benoit ingénieur des mines à Marseille. Celui-ci se substitua successivement à divers sous-traitants, preuve que l'affaire ne devait guère être avantageuse. La guerre de 1914 mit fin définitivement à toute velléité d'exploitation.

Pour aller plus loin :

- Les Tourettes
- La croix de Crème
- Le hameau de Dizimieux